

TRAFIC EXPRESS

Aide à l'achat d'un vélo électrique : les dossiers à déposer dès le 20 février
Pour inciter les Franciliens à utiliser le vélo (photo), Île-de-France Mobilités a mis en place une aide à l'achat de vélo à assistance électrique (50 % du prix TTC, plafonnée à 500 €) et de vélo cargo



LP PHILIPPE LAVIELLE

électrique (50 % du prix TTC, plafonnée à 600 €). Tous les achats neufs effectués à partir du 1^{er} décembre 2019 sont éligibles. La plate-forme Internet pour déposer sa demande d'aide sera mise en ligne le 20 février. La facture et le certificat d'homologation ou de conformité seront demandés.

Remboursement du Navigo : des astuces à connaître

Le site *mondedommagementnavigo.fr*, activé vendredi, enregistre une très forte affluence. Potentiellement, trois millions d'abonnés au forfait Navigo peuvent se faire rembourser le mois de décembre en raison de la grève. Il se peut que le formulaire en ligne vous demande

vos numéros de carte à 10 chiffres pour passer à l'étape suivante. Mais certains abonnés possèdent un numéro à 8 ou 9 chiffres. Dans ce cas, vous devez ajouter des « 0 » avant votre identifiant, conseille la SNCF. De même, videz le cache de votre navigateur Internet avant de remplir le formulaire.

Des parkings vélos Véligo à Saint-Cloud et Stains

Mardi a eu lieu l'inauguration de deux nouveaux espaces de stationnement Véligo à Saint-Cloud (Hauts-de-Seine), avec 40 places, dont 10 pour recharger un vélo à assistance électrique, ainsi qu'une station de gonflage et une station de réparation. Coût du projet : 95 100 €,

financés en majorité par Île-de-France Mobilités. Par ailleurs, deux espaces Véligo de 40 places sont disponibles sur le Tram 11, à Stains-La Cerisaie et Dugny, depuis le 28 janvier.

Mobilités partagées : un débat sur les « leçons de la grève »

« Grève et mobilités partagées : quels enseignements ? » Les sociétés Fluctuo et Geovelo organisent une conférence sur ce thème aujourd'hui, à 18 heures, à la Station F (Paris, XIII^e). Des représentants de la RATP, de Smovengo (Vélib), Dott et Lime (trottinettes) échangeront sur l'impact de la grève sur l'organisation de ces nouveaux services. Inscription gratuite obligatoire sur Eventbrite.

Pourquoi les Batobus peinent à harponner le voyageur du quotidien

Certains pensaient que les navettes fluviales allaient pallier le manque de métros et de RER pendant la grève. Mais rien n'y fait. Les Franciliens continuent de bouder ce mode de déplacement.

PAR NICOLAS SCHEFFER

« **JE VOIS** que vous avez un tarif réduit à 11 € grâce à votre carte Navigo, pourquoi ne passeriez-vous pas à l'abonnement annuel qui n'est qu'à 40 € ? », demande le contrôleur des Batobus alors qu'il composte notre billet à la station Tour-Eiffel. L'employé des navettes fluviales qui traversent la capitale par la Seine est en effet plus familier des touristes étrangers que des Franciliens, même « s'il y a des habitués qui choisissent la navette pour rentrer du travail », assure-t-il.

Depuis 2017, les voyageurs franciliens détenteurs d'une carte Navigo peuvent bénéficier d'une réduction sur le tarif des navettes fluviales. Mais entre septembre 2018 et le même mois en 2019, seules 532 personnes ont adhéré à une carte annuelle. Bien loin de la capacité d'un seul RER qui permet de déplacer en une fois quelque 1 500 voyageurs.

Pendant la grève, les bateaux ont pourtant été annoncés comme une alternative. Dix bateaux étaient prêts à renforcer la flotte de huit péniches. Mais voyant que les premiers



Paris, vendredi. Seuls 532 Franciliens ont adhéré à une carte annuelle pour emprunter les navettes entre septembre 2018 et septembre 2019.

départs étaient à moitié vides, la compagnie a renoncé à augmenter ses capacités. « Le trafic n'a pas spécialement évolué pendant la grève. On est resté dans une période de basse saison », indique-t-on du côté de l'entreprise.

Sur le quai proche de la tour Eiffel, le contrôleur est coupé par le capitaine, qui lui fait signe qu'il est l'heure de partir. « Good afternoon and welcome on board... Bonjour et bienvenue à bord », salue-t-il aux quelques touristes admiratifs de se retrouver sur la Seine. Au chaud et à l'abri de la pluie, ils se mettent à mitrailler avec leur téléphone les monuments qui défilent sous leurs yeux. Ils prennent des selfies devant le pont Alexandre-III, le Quai d'Orsay, le Grand Palais, la Samaritaine, l'île de la Cité... « On est quand même mieux

que dans un RER bondé, plaide le contrôleur. Alors que des touristes font des milliers de kilomètres pour voir la beauté de Paris, nous, on s'engouffre sous terre. C'est dommage ! »

50 minutes en bateau quand le RER en met 15

L'expérience pourrait tout de même être plus agréable sans la forte odeur d'essence et le vrombissement bruyant des moteurs. Une péniche-restaurant nous croise. Elle semble bien plus confortable : bar, restauration, plus d'espace et de véritables fauteuils... De notre côté, il faut nous contenter de strapontins en métal et du distributeur en guise de snack.

Et il faut aussi être patient. Comptez 50 minutes pour relier la tour Eiffel au jardin des plantes avec un départ toutes les 25 minutes. Un parcours

qui prend 15 minutes en RER, avec un départ toutes les 3 minutes. Au-delà du temps de trajet, les horaires sont difficilement compatibles avec le bureau : en période creuse, les premiers départs débutent à 10 heures quand les derniers sont à 17 heures en semaine et 19 heures le week-end.

Sous terre, sur le quai de la ligne C, les travailleurs se montrent sceptiques : « Le bateau, c'est très limité en termes de stations », pense Bruno, un Parisien de 56 ans qui travaille dans une galerie d'art. La navette fluviale en dessert neuf au total et toutes dans le centre parisien : Tour-Eiffel, Invalides, Musée-d'Orsay, Quai-Malakra, Notre-Dame, Jardins-des-Plantes, puis change de rive pour faire escale à Hôtel-de-Ville, Louvre, et, enfin, Place-de-la-Concorde.

Bien loin de Meudon (Hauts-de-Seine) où se rend Charlotte, une psychologue de 31 ans. En plus de la desserte limitée, elle craint que le bateau soit moins ponctuel que le train et la mette en retard pour ses consultations. « Mon trajet dure déjà 50 minutes au plus rapide. Je n'imaginerai pas le faire en bateau, réagit-elle. Lorsque tout se passe bien, le RER n'est pas si désagréable que cela et puis, comme celui-là est aérien par endroits, on peut aussi profiter du paysage. »

A quelques pas, Michel, 52 ans, n'avait jamais envisagé la Seine comme un moyen de transport. « Pourquoi pas utiliser les Batobus pour se détendre avant d'aller au travail, mais en hiver, il fait trop froid. Il faudra attendre le printemps ! », s'exclame-t-il avant de s'engouffrer dans son train.

PREMIÈRE

Bientôt des péniches écolos

DÈS LE PRINTEMPS, les premières navettes hybrides, qui fonctionnent avec un moteur électrique et un autre thermique, seront testées pour améliorer le confort des voyageurs et l'impact environnemental du trajet. D'ici à 2024, six des huit navettes en circulation doivent être ainsi équipées.

Il s'agit d'une petite prouesse technique puisque les bateaux doivent pouvoir voguer 15 heures par jour, avec comme seule interruption le débarquement et l'embarquement des 200 passagers maximum. Pas assez longtemps, donc, pour recharger des batteries. De plus, la houle et le courant du fleuve imposent des moteurs d'une puissance de 300 kWh, soit environ huit fois la puissance d'une Renault Zoé, par exemple. Jusqu'à présent, aucune des péniches existantes ne permet de répondre à ce cahier des charges.

En plus d'être plus écologique, l'hybridation permettra de parcourir une partie du trajet seulement en électrique. La navette sera donc silencieuse, au plus grand plaisir des amateurs de pique-niques sur les berges qui déplorent, au printemps, le ballet bruyant des bateaux touristiques.

Au total, 7,5 millions de passagers ont voyagé sur la Seine en 2017, selon Voies navigables de France, dont 1,8 million avec la compagnie des Batobus.



On est quand même mieux que dans un RER bondé. Alors que des touristes font des milliers de kilomètres pour voir la beauté de Paris, nous, on s'engouffre sous terre !
UN CONTRÔLEUR